DÉLIBÉRATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cher Départe

Mair } fas	- 38.51.81.35 02.48.51.88.60	DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (1)
Département de Mairie 183	48.51.81.35 48.51.89.60	Séance du Séance du 2023
•	concernant l'	approbation du compte de gestion par M. Xaurier oriente
		receveur
*	Le Conseil mun	icipal, le Conseil d'administration (1), réuni sous la présidence de M. Plaire
mandats délivrés	Après s'être fait p i s'y rattachent, le s, les bordereaux pagné des états c	es titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des de développement des comptes de la développement de la développement des comptes de la développement de la d
A	Après avoir enten	du et approuvé le compte administratif de l'exercice 2000;
bilan de l'exercice ordonnancés et q	Après s'être assur	é que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement outes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
С	onsidérant	we he special and
ref	sulieres	ue les opérations dont just et
7 - 7 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10		

(1) Rayer la mention inutile.

SEDI 30700 UZES (1006) - Réf. 323020

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice , par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (1);
 - Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger (1) :

Fait et délibéré à Nacque le source le source source source source des délibérations : MM. Ale données vous constitutions : MM. Ale données vous constitutions

Acte déposé à la Préfecture du Cher, le

2 5 MAI 2023

Pour expédition conforme :

Pour le Maire absent

Walkelie FormE